

Assemblée Générale

Le 04 mars 2017 à 9h00

Parc des Expositions de la Beaujoire – Pavillon de Presse

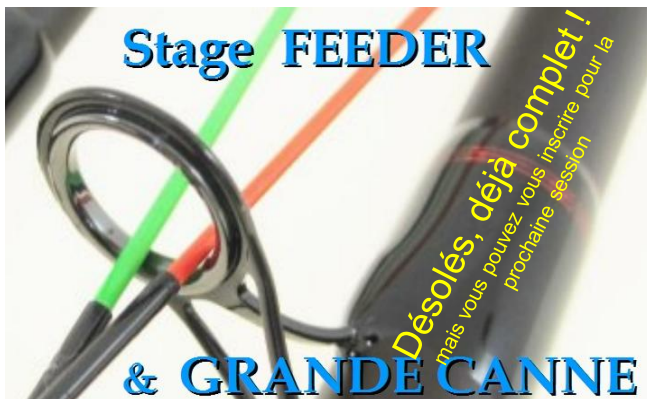
Comme les années précédentes, les personnes présentes à l'AG se verront remettre une entrée gratuite au Salon de la Pêche. Ordre du jour habituel et validation du Schéma de Développement du Loisir Pêche de la Gaule Nantaise (infos disponibles sur site internet GN).

SALON DE LA PÊCHE EN MER

Les 3, 4 et 5 mars 2017

Au parc de la BEAUJOIRE

Salon renouvelé avec la présence des grandes marques. Nombreux exposants : ce millésime devrait faire oublier la version 2016. La Fédération de Pêche 44 aura un stand.



Stage feeder / grande canne Les 13, 20 et 30 mars 2017

Ce stage s'adresse à tout public souhaitant se perfectionner dans la pêche au coup, en découvrant la technique du feeder et de la pêche à la grande canne.

Matériel fourni. Séance pratique le 15 avril.
 Inscriptions : 20 € - Tél : 06 62 72 05 31
 Animé par Guide de pêche professionnel.
 Attention : limité à 6 places.

Techniques de pêche

Nous avons réalisé pour vous des fiches par technique de pêche. Vous pouvez les consulter dans la rubrique « pratique de la pêche / techniques de pêche » sur notre site internet. Elles donnent des informations sur les choix à faire en fonction des espèces recherchées.



Notre dossier : Truite - ouverture de la pêche le 11 mars 2017

Le département de Loire-Atlantique ne possède qu'une rivière classée en 1^{ère} catégorie : le Cens. Il existe un arrêté préfectoral spécifique qui détaille la réglementation suivant le parcours (voir site). L'ouverture de la truite annonce la fin de l'hiver et lance une nouvelle saison de pêche.



Opération truites :

Comme chaque année, à l'occasion de l'ouverture, nous effectuons des déversements de truites arc en ciel dans nos plans d'eau. Cette année sont concernés : l'Etang du Breuil, de la Clérissièrre, du Brossais, du Fromenteau et le Grand Etang. Cette opération est coordonnée avec la Fédération de Pêche 44. D'autres plans d'eau et rivières du département sont alevinés (voir site fédéral).

Réglementation sur le Cens : en 1^{ère} catégorie dans la partie « libre » entre la rocade et le Pont du Cens (taille >26cm, 3 truites maxi par jour). En amont de la rocade : « no kill », remise à l'eau du poisson, hameçon simple sans ardilhon (voir parcours sur arrêté préfectoral spécifique).

Réglementation sur nos plans d'eau : 1 canne, 3 truites maxi par jour et par pêcheur (dont 1 >40cm).

L'ouverture en 1^{ère} catégorie

Trois techniques de pêche possibles :

Au toc : au ver ou au vairon, c'est la plus pratiquée, mais pas la plus facile. Il faut en effet réussir à présenter l'esche avant les plombs. Mais en début saison, c'est efficace et bien adapté aux ruisseaux encombrés.

Aux leurres : à l'ultra léger, sensation garantie ! Aux leurres souples ou durs, ou à la cuillère tournante. On peut aussi mettre un vairon sur une monture de l'Aulne par exemple.

A la Mouche : en début de saison, on optera plutôt pour la nymphe. La sèche sera de mise au printemps.

Sur notre site internet, consultez nos fiches pratiques dans la rubrique « pratique de la pêche / techniques de pêche / les truites ».

Dans le 44, seul le Cens est classé en 1^{ère} catégorie.



Belles farios d'ouverture sur le Cens, remises à l'eau
Voir vidéo 2015 : ouverture sur le Cens

<http://youtu.be/XCxMMorA0q4>



Formations et stages de pêche :
Consultez le planning sur notre site internet
et inscrivez-vous vite au 06 62 72 05 31

Consultez notre site www.lagaulenantaise.fr
Importantes mises à jour, nouvelles rubriques !
Parcours et techniques de pêche, etc...